## APPEL D'OFFRE

Recrutement d'un Bureau d'Études chargé du Développement d'« Outils pour la planification et l'investissement dans les infrastructures de transport urbain inclusives et résilientes »



Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

Portée : |

**Avis n°:** (RUTAP) (P177210) / DP-007-RUTAP/2024

**Date de parution :** 24/05/2025 | **Date de clotûre :** 13/06/2025

Domaine d'activité : Prestation intellectuelle

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

DESCRIPTION

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS UNITÉ CENTRALE D

Projet de connectivité résiliente et d'accessibilité du transport urbain

- Le Gouvernement de la République d'Haïti a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet de connectivité résiliente et d'accessibilité du transport urbain (RUTAP ). Une partie de ce financement servira à payer les dépenses prévues au titre d'un contrat de Services de Consultant pour le Développement d'« Outils pour la planification
  - et l'investissement dans les infrastructures de transport urbain inclusives et résilientes ».
- 2. Sans être limitatif, le Consultant aura à réaliser les activités suivantes :
  - Revue des études sur l'infrastructure de transport urbain en Haïti réalisées au cours des 30 dernières années.

- Diagnostic des infrastructures de transport urbain d'Haïti; en particulier celles des quatorze (14) plus grandes aires urbaines : les dix (10) chefs-lieux de département, dont deux (2) aires métropolitaines (Port-au-Prince et sa conurbation d'aires urbaines de douze (12) communes et Cap-Haitien et sa conurbation d'aires urbaines de six (6) communes) et les villes de St- Marc, Ouanaminthe, Petite-Rivière de l'Artibonite et Petit-Goave. Ce diagnostic prendra en compte l'organisation spatiale de chacune de ces quatorze (14) agglomérations urbaines et en particulier, l'historique des tendances de leur croissance spatiale.
- Étude du financement en usage depuis 30 ans et à date pour la réalisation des infrastructures de transport urbain en Haïti.
- o Estimation des besoins à court et moyen terme en matière d'infrastructure de transport.
- o Développement d'« outils » pour la planification et l'investissement dans les infrastructures de transport urbains inclusives et résilientes en Haïti.
- Rédaction du rapport final qui collige l'ensemble des documents produits tout en décrivant le processus de leur production et les contraintes et obstacles rencontrés dans le cadre de l'étude.
- 3. Les consultants intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du MTPTC** et prendre connaissance des Termes de Référence, à partir du vendredi 23 mai 2025, tous les jours ouvrables de 9 : 30 à 15 : 00, à l'adresse suivante :55, Rue Métellus, Pétion-Ville, Haïti ou Adresse électronique : <u>rjleger@uce-bm.gouv.ht</u>, passationmarches@uce-bm.gouv.ht Numéro de téléphone : (509) 4153-3450
- 4. L'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTP Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir lesdits Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :
- 5. Disposer de cadres ayant des diplômes d'études supérieures en : transport avec une spécialisation en planification d'infrastructure de transport urbain, en politique d'investissement public dat tout autre domaine équivalent;
  6. Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience

et d'excellentes compétences dans la réalisation d'études de développement d'outils pour la planification et l'in

- de transport urbain inclusives et résilientes.

  7. Être reconnu à l'échelle d'Haïti ou international et justifier des références dans les domaines spécialisés de la planification d'infrastructures de transport et de l'investissement dans le susdit domaine; en particulier avoir trois (3) références de consultations antérieures pour des
- études similaires à ce mandat;

  8. Être capable de travailler en Français et en Créole haïtien.
- 9. La liste restreinte comprendra cinq (5) à huit (8) Soumissionnaires.
- 10. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.13, 3.14, 3.15 et 3.16 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, février 2025 [*Sixième édition*] (« *Règlement de Passation des Marchés* »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
- 11. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une soustraitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement re
- 12. Un Consultant sera sélectionné selon la Méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le *Règlement de Passation des Marchés* et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.
- 13. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies aux adresses électroniques ci-dessous au plus tard le vendredi 13 juin 2025 à quinze (15) heures (heure locale).

A l'Attention de : Monsieur Robenson Jonas LÉGER, Ing., Coordonnateur Tél. : 4153-3450

Courriels: rjleger@uce-bm.gouv.ht, passationmarches@uce-bm.gouv.ht

Raphaël HOSTY, Ing. Ministre